

Urbanisme et aménagement [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences sociales et administration
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Projet urbain et montage d'opérations \(PUMO\)](#)
- > [Fabrique de la ville et opérations d'habitat \(FAVOH\)](#)
- > [Villes durables et pratiques de l'aménagement \(VDPA\)](#)

Présentation

Le Master « Urbanisme, aménagement » prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Il offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture globale des étudiants aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain. Le master est co-habité avec l'Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine.

Organisation

Formation organisée en 2 ans, 4 semestres.
ECTS obtenus - 120 - Contient 3 parcours.

Le diplôme de Master s'obtient au terme du Master2, avec trois possibilités : le Master « Politiques urbaines, Promotion Urbaine et Montage d'Opérations » (PUMO), le Master "Fabrique de la ville et opérations d'habitat" (FAVOH) et le Master 2 "Villes durables et pratiques de l'aménagement" (VDPA) .

L'année de Master 1 ne suffit donc pas pour être titulaire du diplôme de Master.

En M1, le premier semestre est destiné à l'acquisition des savoirs fondamentaux dans les différentes disciplines qui concourent à l'aménagement urbain et propose 3 enseignements de spécialité. Il permet également une première mise en pratique de ces savoirs à partir de l'analyse de cas concrets. Le second semestre est consacré à la maîtrise des outils (SIG...) et méthodes; à la réalisation d'un diagnostic territorial et d'un projet d'aménagement. Un séminaire de professionnalisation accompagne le stage non obligatoire.

En M2, les trois parcours mènent aux métiers de l'urbanisme et de l'aménagement, il propose en outre aux étudiant(e)s une spécialisation centrée sur les projets urbains, la fabrication urbaine et l'urbanisme opérationnel. Le premier semestre comporte des cours (dont revue des projets urbains, montage d'opérations d'aménagement, droit de l'urbanisme, cours d'architecture et paysage ...), un atelier de « Projet urbain » à visée professionnelle encadré par des enseignants et des praticiens de l'urbanisme. Le second semestre est centré sur un travail collectif de réponse à une commande réelle venue du milieu professionnel et préparant l'étudiant à son stage obligatoire de 6 mois ou un mémoire de recherche individuel réalisé parallèlement à un stage long de 8 mois.